

Le 11 mai 2014



QUESTIONS DE LA CFDT CASINO RESTAURATION
CCE ORDINAIRE DES 4 ET 5 JUIN 2014

1° Suite à la mise en place par le gouvernement du CICE : CREDIT D'IMPOT COMPETIVITE EMPLOI La représentation nationale de la CFDT au CCE, demande à la DRH ainsi qu'à l'Employeur de nous informés pour chaque année 2013/2014 du montant du CICE perçu par l'entreprise.

2° Nous vous demandons d'être informé, conformément à la Loi sur la sécurisation de l'Emploi le montant des investissements au niveau de l'entreprise, consacré par le versement du CICE par les pouvoirs public.

3° Nous vous demandons conformément à la Loi pour notre Entreprise à MULTI-ETABLISSEMENTS d'avoir une information et consultation pour chaque CSE, du montant de la part du CICE octroyé par l'Entreprise pour chaque établissement.

4° Dans un souci de dialogue social et de transparence, nous demandons de mettre en place une « Commission Nationale » avec un membre de chaque Représentant Syndical pour permettre d'échanger sur les aides du CICE et sur la stratégie de l'entreprise pour une efficacité qui nous permettra t'apporter des échanges constructifs et nous permettre d'avoir une évaluation.

5° Concernant le Pacte de Responsabilité mis en place par le Gouvernement et que notre Entreprise va bénéficier, nous vous demandons d'avoir un éclairage sur les contreparties qui devraient mise en œuvre et notamment :

- Maintien ou création de l'Emplois
- Développement de l'apprentissage et renforcement de l'alternance et de l'insertion des jeunes
- Ouverture de négociations d'entreprise sur l'organisation du travail.
- Ouverture de négociations des Classifications articulées à une révision des grilles de salaires.

6° Suite à la diversité de l'Entreprise sur plusieurs activités et notamment les Services Traiteurs avec ST Once, nous vous demandons de mettre en place un Comité de Pilotage composé de chaque O.S. Pour une visibilité de faisabilité de filialisation et non pas sur un travail unilatérale qui est déjà entrepris sur des postes, des métiers, des statuts, sachant que les O.S. ne sont pas informés et consultés.

Le Représentant Syndical National
Serge Nardelli

Copie : Fédération des Services

